

Vos questions / nos réponses

Addiction

Par [Mk](#) Postée le 15/09/2026 04:35

Bonjour j'ai un gros problème avec le jeu d'argent, j'ai gaspillé plus de 40 000 € cette année en puisant même sur les comptes de ma société, ma femme veut divorcer, je mets ma famille en péril que faire pour arrêter

Mise en ligne le 17/09/2026

Bonjour,

Selon le type de jeu qui vous pose difficulté, une 1ere possibilité serait d'envisager des mesures d'auto-exclusion ou d'interdiction. Pour plus de détails nous vous invitons à consulter les articles joints ci-dessous. Comme vous le lirez, ces mesures ne sont accessibles que pour certains jeux et leur objectif est celui d'un blocage, total ou partiel, de l'accès à ces jeux.

Que ces mesures soient envisageables ou non, l'autre axe pouvant vous permettre d'arrêter de jouer va être du côté du soin. Il existe effectivement des consultations d'addictologie prenant en charge les personnes en difficulté dans leur pratique des jeux. Il s'agit là de bénéficier d'un suivi personnalisé visant à atteindre un objectif d'arrêt total ou de limitation. Vous trouverez deux contacts en bas de message. Les consultations dans ces structures sont individuelles, confidentielles, gratuites et assurées par des équipes composées de médecins, psy et travailleurs sociaux.

Si besoin de revenir vers nous pour échanger plus directement, nos écoutantes et écoutants sont joignables tous les jours de 8h à 2h du matin au 09 74 75 13 13 (appel anonyme et non surtaxé) ainsi que par Chat de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le samedi et le dimanche.

Bien à vous

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suiv

Service d'addictologie : hôpital Albert-Chenevier

40 rue de Mesly
Hôpital Albert Chenevier
94010 CRETEIL

Tél : 01 49 81 33 45

Site web : www.aphp.fr/albert-chenevier/service-d-addictologie

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Accueil du public : Du lundi au vendredi sur rendez-vous de : 9h00 à 18h00

[Voir la fiche détaillée](#)

Csapa Intervalle

8 bis rue des Vignes
94190 VILLENEUVE SAINT GEORGES

Tél : 01 43 86 21 00

Site web : www.chiv.fr/structures/service-de-traitement-des-maladies-ad

Secrétariat : Lundi de 13h30 à 17h - Mardi au vendredi de 9h00 à 17h00

Consultat° jeunes consommateurs : Sur rendez-vous des jeunes de moins de 25 ans avec ou sans entourage.

Substitution : Prescription et délivrance sur place de traitement de substitution aux opiacés (usagers suivis) : horaires du centre de soin

[Voir la fiche détaillée](#)

En savoir plus :

- ["Les auto-exclusions"](#)
- ["L'interdiction volontaire de jeux"](#)